
DECRET N° 2019/17.27 /PM DU 14 MAI 2019
 portant nomination de responsables au Ministère de la Jeunesse et de
 l'Education Civique.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
- Vu** le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

DECRETE :

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
 SECRETARIAT GÉNÉRAL
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique :

I - INSPECTION GENERALE DES SERVICES

Inspecteur des Services n°2 : MBOUTGA DIYANG, Matricule 576 371-K, Conseiller Principal de Jeunesse et d'Animation, précédemment Sous-Directeur de l'Insertion Sociale des Jeunes, en remplacement de Monsieur DOUMLITA FANFITSOU, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

II - INSPECTION GENERALE DES PROGRAMMES ET METHODES D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION

Inspecteur Assistant des Programmes et Méthodes n°1 : ELANGWE Victor SAKWE, Matricule 648 473-G, Conseiller Principal de Jeunesse et d'Animation, précédemment Délégué Départemental de la Jeunesse et de l'Education Civique de la Manyu, en remplacement de Monsieur SANDJOK Marc Armand Aimé, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 14 MAI 2019

**LE PREMIER MINISTRE,
 CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Joseph DION NGUTE

